



HAL
open science

“ Femme(s) de... ”. Jouer en couple en politique : des mises en récit sans importance ?

Christiane Restier-Melleray

► To cite this version:

Christiane Restier-Melleray. “ Femme(s) de... ”. Jouer en couple en politique : des mises en récit sans importance ?. Questions de communication, 2005, Espaces politiques au féminin, 7, pp.87-104. 10.4000/questionsdecommunication.4081 . halshs-03211977

HAL Id: halshs-03211977

<https://shs.hal.science/halshs-03211977>

Submitted on 17 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

« Femme(s) de... ». Jouer en couple en politique : des mises en récit sans importance ?

*Mrs who? Playing as a Couple in Politics: is Storytelling in Politics of little
Importance?*

Christiane Restier-Melleray



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4081>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.4081

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2005

Pagination : 87-104

ISBN : 978-2-86480-859-6

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Christiane Restier-Melleray, « « Femme(s) de... ». Jouer en couple en politique : des mises en récit sans importance ? », *Questions de communication* [En ligne], 7 | 2005, mis en ligne le 05 octobre 2015, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4081> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.4081

CHRISTIANE RESTIER-MELLERAY

Centre d'études et de recherches sur la vie locale

Institut d'études politiques

Université Montesquieu, Bordeaux 4

c.restier@wanadoo.fr

« FEMME(S) DE... ».

JOUER EN COUPLE EN POLITIQUE :

DES MISES EN RÉCIT SANS IMPORTANCE ?

Résumé. — Nous prendrons ici au sérieux la mise en exergue à la rentrée 2002 de – prétendues – nouvelles figures féminines dans l'arène politique française, les « Femmes de... ». Un premier point rappelle les mises en récit médiatiques des trois références les plus mobilisées par les médias (Bernadette Chirac, Cécilia Sarkozy et Sylviane Agacinski). Ensuite, nous analyserons les raisons sociales de la possibilité de ces mises en récit en prenant en compte la question dans ses interactions avec le contexte de la réforme paritaire pour, enfin, envisager les nouvelles lectures du champ politique et des entreprises politiques qui, dès lors, sont légitimées.

Mots clés. — Genre, médias, parité, couple, politique.

Au terme de quelques mois d'exercice du pouvoir d'un gouvernement de droite disposant d'une large majorité, après ce qui a été qualifié de « coup de tonnerre du 21 avril », la rentrée 2002 a été marquée par la montée en puissance de *soft news* consacrées aux « Femmes de... », mises en exergue à la une des hebdomadaires, mais aussi de la presse d'information nationale, après la publication d'un article dans *Libération* (12/09/02) : « Ministères : la préférence familiale ». Les médias ont rapporté les faits et gestes des épouses des nouveaux ministres, proposé des reportages sur leurs personnalités, systématiquement accompagné les mises en récit d'un retour réflexif sur ce qui fut présenté comme une innovation : l'intrusion de l'épouse dans le champ politique. C'est sur ce fait apparemment anodin, inscrit dans le contexte du pays ayant le plus tôt reconnu le suffrage universel masculin mais étant l'un des plus tardifs à accepter le vote des femmes, que nous nous proposons de revenir. L'ancrage historique de ce que l'ensemble des analystes s'accorde à qualifier de « spécificité française » est suffisamment connu pour qu'il soit opportun de l'évoquer dans le cadre de cet article. En revanche, nous considérons qu'il est important de prendre au sérieux l'ensemble des figures féminines évoluant dans l'arène politique française, ou plus exactement, amenées à y figurer dans le cadre des représentations médiatiques, après la mise en place de ce que l'on peut appeler le « consensus paritaire ». Ce phénomène mérite d'autant plus d'attention que les analyses qu'il a suscitées, au-delà du milieu journalistique, apparaissent souvent sommaires¹. Il ne nous semble pas que toutes ces figures de femmes donnent à voir les mêmes valeurs, ni qu'elles ont été confrontées au même traitement et à la même typification médiatiques.

Pour ce faire, notre étude porte sur une période de plusieurs mois (août 2002-début 2003) où ont été pris en compte les quotidiens nationaux (*Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *La Croix*, *Le Parisien*), la presse magazine hebdomadaire (*Le Nouvel Observateur*, *L'Express*, *Paris Match*, *Politis*), et un reportage du magazine *Envoyé spécial*, diffusé le 19 décembre 2002. En effet, ces six mois sont marqués par une multiplication d'articles sur les femmes de ministres, et plus précisément par ceux consacrés à l'épouse du ministre de l'Intérieur – démarrant avec la publication d'un article de *Libération* (12/08/03), et atteignant son point culminant en décembre avec la diffusion du reportage d'*Envoyé spécial* –, ainsi que par la publication du journal de campagne de Sylviane Agacinski, *Jurnal interrompu* (2002), qui a provoqué un nombre

¹ Selon V. Brunetière (2002 : 12), l'image des épouses de J Chirac et L. Jospin permettrait simplement une valorisation des époux : « [...] Aucune différence sémiotique en profondeur du traitement de ces deux couples... » ; en mars 2002, B. Vergez-Chaignon ironise (2002 : 39) : « Alors c'est ça la parité en politique ? Hier Xavière vampirisait l'image de son mari, Bernadette aujourd'hui rafistole celle du Président ».

considérable de commentaires. En outre, cette thématique amena les journalistes à se référer au rôle joué par l'épouse du président de la République, personnage depuis longtemps médiatisé. C'est à partir de ces trois figures que nous interrogerons cette mise en récit médiatique. Précisons que si nous partons de l'hypothèse d'une co-construction par les journalistes, les acteurs politiques et leur entourage, nous travaillons sur des matériaux fondamentalement ambigus : des documents, systématiquement accompagnés d'une analyse critique du phénomène relaté, dans lesquels il est exceptionnel que les « Femmes de... » s'expriment à la première personne.

Les « Femmes de... » en politique : une question nouvelle ?

Parler des « Femmes de... » implique une mise au point préalable, car ce qui est présenté comme une innovation n'en est pas une. L'assertion selon laquelle on assisterait à l'émergence de nouvelles figures féminines dans la sphère politique doit être relativisée. Ce qui n'est pas chose aisée, et ce pour plusieurs raisons, au premier rang desquelles figurent l'illégitimité dont a longtemps été frappé un tel objet d'étude, la rareté des sources disponibles et leur caractère journalistique, discrédité dans le champ académique. Dès lors, l'absence d'un enracinement historique de la réflexion, la méconnaissance des sources existantes, voire le caractère jugé frivole du sujet autorisent non seulement la thèse de l'innovation, mais légitiment tout observateur à s'estimer en mesure de formuler des jugements définitifs sur la question.

Pourtant, cette présence active des épouses (effective et/ou rapportée) ne date pas d'aujourd'hui. En fait, ce que les observateurs semblent découvrir est une pratique ancienne. Il suffit de se remémorer l'analyse d'Honoré de Balzac (1836 :15), largement antérieure à l'universalisation du suffrage masculin : « La femme d'un homme politique est une machine à gouvernement, une mécanique à beaux compliments, à révérences ; elle est le premier, le plus fidèle des instruments dont se sert un ambitieux ; enfin, c'est un ami qui peut se compromettre sans danger, et que l'on désavoue sans conséquence », ou, plus proches dans le temps, les recherches de Marie-Thérèse Guichard (1987, 1991) pour constater qu'une telle pratique ne concerne pas uniquement les femmes de présidents ou de candidats à des fonctions nationales. Il serait fastidieux d'égrener les exemples d'épouses ayant, de notoriété publique, exercé, outre des fonctions classiques d'accompagnement de leur époux, des responsabilités dans la définition et la mise en œuvre de certaines politiques (en particulier culturelles). Si innovation il y a, celle-ci

réside dans le fait que les épouses acceptent de se montrer dans un rôle de collaboratrice (rétribué ou bénévole), rôle secondaire puisque dépendant du statut de l'élu ou lié à l'action politique de ce dernier, mais largement pratiqué depuis longtemps (ni le statut de l'élu français ni celui de ministre n'interdisent à ceux-ci de recruter comme collaborateurs des membres de leur famille). La nouveauté réside donc dans la publicisation du rôle et, aussi et surtout, dans sa médiatisation. À quoi il faut ajouter qu'un tel investissement s'inscrit et s'affiche, aujourd'hui, dans la légalité du mariage. Ainsi peut-on parler, pour désigner ces personnages évoluant dans la sphère publique par l'intermédiaire des médias, de « femmes publicisées » en s'inspirant de l'expression « femmes publiques », proposée par Michelle Perrot (1997) concernant les élues.

Parce qu'il met en scène une figure qui n'est « pas à sa place », le personnage de l'épouse décentre le regard et induit des interrogations qu'il serait regrettable de négliger en les renvoyant aux rayons de la presse *people*. Aussi, après avoir rappelé quelle a été la mise en récit des trois épouses de référence qu'ont constitué Bernadette Chirac, Cécilia Sarkozy et Sylviane Agacinski, tenterons-nous d'analyser les raisons d'être de cette visibilité, mais aussi son contenu et ce qu'il nous dit du champ politique et de la communication politique médiatisée.

Le politiste français est mal armé pour rendre compte de la présence des femmes dans le champ politique, les seules études – très récentes pour la plupart² –, portant sur les élues. Ce qu'on nomme la « spécificité française » renvoie, on le sait, à l'exclusion des femmes de la sphère politique : historiquement, celles-ci n'ont pu y entrer qu'au prix de la négation de leurs qualités particulières (« naturelles »), et par le biais de l'universalité des droits abstraits, ce n'est qu'« en abstrayant les individus des contextes de vie qui les différenciaient [qu'] il devenait possible de les considérer comme égaux » (Scott, 1998 : 9). *A fortiori*, c'est dire l'incongruité de la présence de l'élément féminin d'un couple dont l'élément masculin exerce des responsabilités dans le champ politique. Donner à voir le domestique, c'est-à-dire des relations fondées sur l'appartenance à la cellule privée, c'est remettre en cause la distinction fondatrice public/privé, d'où les débats sur l'illégitimité de la présence des épouses, d'où leurs propres discours aussi sur le fait qu'elles ne sauraient influencer sur la prise de décision politique. Du point de vue anthropologique aussi, la chose semble entendue : qu'on se réfère à Georges Balandier (1985), Maurice Godelier (1995 : 439-442) ou à Françoise Héritier (1996), la figure de l'épouse renvoie non seulement à la question de la sacralité du pouvoir, marquée en France par la loi salique, mais donne à voir l'universalité de ce que Françoise Héritier nomme la « valence différentielle des sexes ». La publicisation du couple met en exergue des relations inégalitaires, des images

² Pour une recension, voir Fabre, Fassin (2003).

de femmes auxiliaires, allant non seulement à l'encontre de l'idéal paritaire, mais aussi des injonctions d'individuation de nos sociétés occidentales.

Dès lors, on ne saurait envisager une telle question en dehors d'une lecture sociologique. Sans en revenir à Émile Durkheim et à la solidarité organique du couple, cela implique de prendre en compte les rapports de genre et leur inscription sociale (Shulteis, 1995). Or, la thématique de la conjointe collaboratrice, rarement abordée en sociologie, si ce n'est sous l'angle de la sociologie du travail (de Singly, Chaland, 2002), demeure toujours ambiguë. La valorisation de l'épouse, dans l'espace politique, renvoie à des rôles sociaux dominés et/ou spécialisés dans certains répertoires, déplacés dans la mesure où l'expérience ordinaire des femmes est celle de « l'inattention civile » (Goffman, 2002), et lourdement chargés de symbolique.

Depuis fort longtemps pourtant, des épouses figurent dans les albums photographiques des candidats à la présidence de la République. Mais, en France, le personnage est largement demeuré un sujet pour journalistes (Restier, 1999), objet de comparaisons gravitant autour de la figure de la *First Lady*, fréquemment ramenée à la seule Hillary Clinton (Borelli, 2002). Cependant, être doté d'une épouse constitue un pré-requis pour un présidentiable, mais ce n'est que récemment qu'on en a pris conscience. Cette récente attention peut être analysée sous l'angle classique de la personnalisation du pouvoir et de la présidentialisation du régime. On peut envisager aussi la présence de ces personnages, dépourvus de caution statutaire, sous l'angle d'une potentialité de légitimités : les épouses seraient non seulement amenées à représenter, mais pourraient être représentatives de la moitié de l'ensemble du pays, ce sur quoi insistent régulièrement les journalistes rappelant, depuis plusieurs années, qu'on « élit un couple aussi... ». Ultime dimension paradoxale du personnage, cette mise en visibilité, s'inscrivant sur la toile de fond de ce qu'on nomme aujourd'hui la « crise » du politique, dote les épouses de la capacité de rétablir un lien : « Les acteurs principaux ne sont plus crédibles, alors ils font entrer dans l'arène les conjointes ou les filles » déclare Mariette Sineau, auteure de *Profession : femmes politiques* (2001) dans une interview au *Nouvel Observateur* en novembre 2002. Ces personnages sans partition sont l'objet d'investissements contradictoires et fluctuants, dans lesquels on ne saurait déceler une évolution arrêtée : c'est ainsi, par exemple, que la version contemporaine du personnage est dotée de la parole³ alors même que sa discrétion est simultanément glorifiée⁴.

³ Voir le dossier « Quand les femmes parlent » du *Nouvel Observateur* (07/11/02), donnant, entre autres personnes, la parole à la première épouse de L. Jospin.

⁴ Voir à titre d'exemple, la vignette représentant le premier ministre et son épouse dans *Paris Match* (13/02/03) : celui-ci est assis dans un fauteuil, un livre ouvert posé sur les genoux. Son épouse, debout à gauche du fauteuil, se penche pour montrer du doigt un mot du texte. L'ensemble est sous-titré : « Un geste tendre pour Anne-Marie la discrète, toujours présente mais dans l'ombre... ».

Trois figures de « Femmes de... »

Dans les récits médiatiques, la personnalité la plus fréquemment mobilisée est Bernadette Chirac dont l'activité s'est intensément déployée ces dernières années, mais elle est présentée comme ayant valeur d'exception. Ce que résume Christine Clerc dans *Figaro Madame* (12/10/02) : « Avant de conquérir le droit à la parole, elle a dû effectuer un très long parcours initiatique [...]. À force d'avoir été négligée, raillée, humiliée, à force d'épreuves et de souffrance, elle a tissé avec les Français un lien intime et gagné une vraie légitimité... ». Pendant longtemps, son investissement politique est passé inaperçu. Dans une précédente étude, nous avons démontré qu'il fallait la considérer comme une pièce du jeu politique (Restier, 2002). Ainsi avons-nous mis en relief la ressource qu'avait pu constituer son recours, classique au demeurant (Motion, 1999), à un répertoire de genre lui conférant le pouvoir de jouer simultanément de la dépolitisation et de la repolitisation. Durant la période qui nous intéresse ici, elle perdure dans le même registre (figurant, par exemple, au premier rang du congrès fondateur de l'UMP (Union pour la majorité présidentielle)). Dans la configuration chiraquienne, la référence au couple ne souffre pas de dissonance : la complémentarité des rôles est revendiquée et assumée, le public recouvre le privé. D'ailleurs, l'épouse a pris le soin de publier, lors de la préparation de la campagne présidentielle, un « ouvrage entretien » (2001), dans lequel elle évoque les infidélités de son époux, ce qui lui a permis d'attester de la solidité de leur association.

Le second cas, celui de Cécilia Sarkozy, sert de repère aux développements journalistiques sur la thématique des « Femmes de... », puisqu'il est repris et développé dans tous les quotidiens et dans la presse magazine. On ne saurait en négliger le contexte. En effet, nombre de reportages évoquent Cécilia Sarkozy, voire lui sont consacrés (avec pour point culminant le portrait télévisé d'*Envoyé spécial* du 19 décembre 2002 et les commentaires qu'il a provoqués) alors même que son époux bénéficie d'une couverture médiatique exceptionnelle. Dès lors, le personnage est analysé comme partie prenante du cadrage explicatif dominant : la mise en place d'une intense politique de communication par le ministre de l'Intérieur. Cette citation de Christine Clerc dans *Le Figaro* (21/01/03) en témoigne : « Dans un récent portrait télévisé, on voyait aussi Cécilia gronder leur petit Louis, cinq ans, grimpé sur les genoux de son père pour griffonner sur le bureau de Fouché. On se serait cru revenu aux *sixties*, quand le petit Jhn-Jhn Kennedy trotte dans le bureau ovale [...]. Ou plutôt projetés en 2007 ». Ces récits mettent en scène un « vrai » couple,

partageant tout, dont la femme est partenaire dans tous les domaines, politique incluse, et le quotidien *Libération* (12/08/02) rapporte qu'elle considère être « un trait d'union avec la société civile, le terrain, les vraies gens ». Conseillère non rémunérée, elle est tout simplement l'associée du ministre et travaille avec lui, à la maison, à l'époque Place Beauveau. L'association vaut tant dans le privé que dans le public (le couple ne manquant pas de donner à voir ses sentiments). Il est intéressant de revenir sur les arguments développés par l'élément masculin de cette association dans le reportage d'*Envoyé spécial* qui mettait pour la première fois en scène une femme de ministre. Nicolas Sarkozy s'y pose tout simplement en chef d'entreprise. Il déclare que l'exercice de son propre métier n'est possible que grâce à l'activité de sa collaboratrice. Travailler ensemble, c'est non seulement ne pas sacrifier l'affectif, mais aussi gagner en efficacité : « C'est une façon moderne de vivre sa vie professionnelle et sa vie familiale ». Le ministre insiste sur la relation de complémentarité et, ce faisant, met en évidence la différenciation sexuelle des rôles : « Elle a un rôle de facilitateur, moi, j'ai un rôle de bulldozer ». Alors que le modèle de couple qui est donné à voir est intrinsèquement conventionnel, le ministre procède à un retournement rhétorique, en affirmant que ce retour à la tradition serait le produit de la modernité. Il faut, dit-il, prendre acte des mutations de la société, tant en ce qui concerne les relations homme/femme que les conditions d'exercice du métier politique : « C'est un métier si particulier la politique, si prenant [...]. C'est fini l'époque où on mettait la femme sur une cheminée, où on ne lui demandait pas son avis et où elle intervenait quand il y avait un dîner [...] ; c'est fini pour tout le monde. C'est l'époque qui veut ça ! [...]. C'est l'époque de l'égalité des sexes et de la vie à deux. [...]. La femme, la vie de couple, elle y prend toute sa place avec son intelligence, à équité, à équilibre. Au nom de quoi ça change les choses que c'est un métier public ou que c'est un métier privé ? ». L'énoncé est limpide. Il signifie qu'il serait dans l'ordre des choses que les activités de l'épouse collaboratrice soient publicisées. Cependant, tous les médias ne le suivent pas sur ce thème de la néo-modernité du couple qu'ils considèrent, le cas échéant, comme un « cache sexe du népotisme » (*Libération*, 13/01/03), voyant par exemple dans *Envoyé spécial* un « publi-reportage ». Si les analystes mettent en relief la stratégie de Nicolas Sarkozy, la critique ne s'arrête pas à la dénonciation d'une instrumentalisation de l'épouse qui permet l'humanisation du ministre de l'Intérieur et construit une image de présidentiable. Nombre de journaux insistent aussi sur sa propre mise en avant par Cécilia Sarkozy. C'est le portrait d'une maîtresse femme qui est campé. Avec la configuration du couple Sarkozy, on est indéniablement dans le cadre de l'exercice entrepreneurial du métier politique : si domestique et politique ne font qu'un, c'est tout

simplement parce que c'est une association dans laquelle public et privé se confondent, une configuration on ne peut plus classique même si ce modèle du couple est présenté comme allant dans le sens des mutations des valeurs sociétales.

Le personnage de Sylviane Agacinski-Jospin est beaucoup plus complexe. Ses diverses façons de se nommer symbolisent le brouillage qui a caractérisé l'ensemble des répertoires qu'elle a mobilisés tout au long de la campagne présidentielle. Les médias l'ont montrée comme jouant sur le *logos* et les affects, endossant une pluralité de rôles (intellectuelle distanciée, elle parle et écrit, à la première personne aussi ; intellectuelle engagée, elle affiche ses convictions féministes mais se comporte comme épouse en représentation qui pose avec le candidat de façon conventionnelle ; amante, elle déclare à la télévision qu'ils « dorment ensemble » alors qu'elle avait critiqué le recours au registre de la famille en campagne ; mère célibataire, elle vante les qualités d'éducateur de Lionel Jospin). Si la référence au couple est loin d'être le seul répertoire qu'elle ait adopté, son état de « Femme de... » a été constamment mobilisé durant la période qui nous intéresse pour rendre compte de la publication de son carnet de campagne, *Journal Interrompu*, ouvrage commenté par l'ensemble des médias. Il fit d'ailleurs la une du *Monde* (26/09/02) et donna lieu à tant d'articles que le médiateur s'en empara. Dans ce texte, elle livre ses réflexions sur un mode particulier, puisqu'elle rédige un journal relatant son expérience personnelle d'événements qui s'inscrivent prioritairement dans une séquence politique, une fin de campagne électorale dont son époux – resté ensuite silencieux – était l'un des principaux protagonistes. La philosophe s'y exprime à la première personne. Elle devient témoin et parle de politique alors qu'elle n'est partie prenante de ce milieu que par procuration privée, même s'il faut noter qu'elle figurait dans l'organigramme de campagne du candidat, alors que, dans le camp adverse, Bernadette Chirac n'y figurait pas.

C'est là une sorte de situation expérimentale qui permet de saisir la complexité de l'investissement du rôle de « Femme de... » par une femme exerçant une activité professionnelle autonome et disposant des moyens pour ne pas être une « femme liée » (Heinich, 2003, 1996). La complexité de ces situations – véritable dissonance cognitive – a été largement mise en relief par les médias dans leurs récits et interprétations, mais sous le seul angle de contradictions qui n'appartiendraient qu'à Sylviane Agacinski. Pour l'ensemble des médias, la publication de ce journal est illégitime dans la mesure où elle y évoque le candidat alors qu'elle n'a pas voix au chapitre, fût-ce pour raconter sa propre expérience. Les termes utilisés pour la nommer ont valeur de rappel à l'ordre, les dépêches d'agence et leurs reprises journalistiques

se complaisent à jouer sur sa double identité : Sylviane Agacinski (ou Agacinski-bspin) devient en cette occasion « Madame bspin », « l'épouse de Lionel bspin », « sa femme », et l'on évoque non plus une individualité, mais un couple : « les bspin », « les époux bspin »⁵.

D'où la disqualification : cet écrit appartient à un genre qui relève du journal intime. En outre, les journalistes s'attachent à mettre en relief ce qu'ils considèrent comme un abandon des professions de foi féministes de Sylviane Agacinski-bspin car, pour eux, il va de soi que ce qui est personnel ne saurait être politique. Il s'agit là d'une ironie de l'histoire quand on sait que la première des revendications féministes des années 70 consistait à proclamer que ce qui est personnel est politique. Dans certains cas, la référence au féminisme permet de doubler la critique explicite du comportement d'une femme revendiquant cette posture d'une critique implicite du féminisme. Ses interventions sont systématiquement interprétées comme le produit d'une instrumentalisation. Si l'idée d'une instrumentalisation de l'épouse est fréquemment formulée à l'égard de Bernadette Chirac, on tolère qu'elle puisse – le cas échéant – se démarquer de cette figure de femme soumise en suggérant qu'elle a éventuellement, elle aussi, son mot à dire. Tel n'est pas le cas pour Sylviane Agacinski qui s'est présentée comme autonome, jouant de surcroît prioritairement dans le champ intellectuel. Lorsqu'elle publicise le privé, elle est aussitôt accusée de transgresser ses principes. Ce qui surprend surtout, c'est la violence des critiques proférées à son encontre. Le contraste avec le registre feutré des quelques remarques ironiques, suscitées par les interventions de Bernadette Chirac, est saisissant. Sans prétendre en expliquer les raisons,

⁵ La charge sans doute la plus sévère revient vraisemblablement à A.-G. Slama dans un article du *Figaro* (16/12/02) intitulé « Compagnes et collaboratrices », mais on peut se référer aux premiers articles publiés à la suite de la dépêche AFP du 25/09/02 titrant « Madame Agacinski-bspin justifie le retrait de Lionel bspin ». La une du *Monde* (26/09/02) s'ouvre sur « L'échec de bspin vu par sa femme », nouvelle que les pages intérieures reprennent longuement en plusieurs articles dont « Campagne et défaite de Lionel bspin racontées par son épouse ». La chronique de P. George démarre sur : « Sylviane Agacinski, épouse bspin. Si l'on avait quelque goût pour la férocité gratuite ou pour la malséance hors d'époque, c'est ainsi qu'on résumerait la qualité première de l'auteure de ce *Journal interrompu...* ». R. Deluy, dans *Libération* (26/09/02 – « Sylviane bspin : tous coupables sauf lui ») embraye sur « Monsieur toujours muet, Madame brise l'omerta. Des époux bspin, disparus depuis cinq mois, c'est finalement Sylviane qui ressurgit la première... » et un article de D. Hassoux et P.Q. unio dit la même chose en d'autres termes : « Elle défend son mec qui ne peut pas parler ». *Le Parisien*, toujours le 26, titre sur « Le retour des bspin » (« Le fait du jour : Lionel bspin se tait encore mais sa femme parle ») alors que C. Clerc dans *Le Figaro* (« Sylviane vole au secours de Lionel ») considère que « c'est à sa femme Sylviane qu'il a confié le soin de prendre sa défense... ». Plus nuancé, *La Croix* en page 2 (« Sylviane Agacinski justifie le retrait de Lionel bspin ») parle de « l'épouse de Lionel bspin... » et *L'Humanité* (27/09/02) évoquera « le vrai faux événement du journal intime de Madame bspin ».

on peut suggérer qu'il est vraisemblable que la mise en cause des journalistes par Sylviane Agacinski n'y est pas étrangère. C'est donc aussi dans le cadre d'une sociologie du champ intellectuel – plus spécialement d'une sociologie des rapports de force politiques et à l'intérieur du Parti socialiste – qu'il faut analyser ces réactions.

Mais il faut aussi évoquer les critiques implicites du personnage gravitant, tant chez les journalistes de gauche que de droite, autour de l'idée qu'une intellectuelle, introduite dans le microcosme parisien, ne saurait représenter les Françaises. Là encore, la différence de traitement entre Sylviane Agacinski et Bernadette Chirac est saisissante : cette dernière – dont les médias rapportent souvent les fréquentations mondaines parisiennes – est implicitement présentée comme le porte-parole de la France d'en bas et du bon sens. En revanche, Sylviane Agacinski incarnerait la suffisance et la distance de la France d'en haut : « Sylviane Agacinski-*Jbspin* nous avait déjà surpris à mi-campagne, en descendant de son piédestal d'auteur d'ouvrages élitistes pour nous confier que son mari aimait beaucoup sa purée de pommes de terre [...]. Pas une agricultrice, pas une ouvrière, pas une infirmière, pas un patron de PME. Madame *Jbspin* n'en aurait donc rencontré aucun ? À la Cour de Versailles, pourtant, on dit que Marie-Antoinette rencontrait des sujets ordinaires. La reine leur témoignait même une réelle attention » (Christine Clerc, *Le Figaro*, 13/10/02). Certains commentateurs rabaissent *Jurnal interrompu* au rang de « déballage » : « Voilà ce qu'il reste de la chose politique, vue des chambres et des antichambres de nos premiers ministres » (Jean-Paul Mulot, *Le Figaro*, 30/09/02), ou de « commérage » (Max Gallo, *Le Monde*, 28/09/02). La légitimité de la publication d'un journal par une épouse d'homme politique semble inconcevable à deux exceptions près : un article rédigé par Mathieu Castagnet dans *La Croix* (27/09/02) et un deuxième de Bernard Langlois dans *Politis* (10/09/02).

Dans ce cas, le jeu en couple produit de la dissonance. Sylviane Agacinski n'endosse pas le seul rôle d'épouse de candidat ; et lorsqu'elle l'endosse, elle ne le fait que partiellement. Elle manifeste de la distance par rapport au jeu politique : elle n'y serait donc pas à sa place. Lorsque les médias évoquent le couple, c'est pour la renvoyer à la sphère privée, alors même que, dotée de caractéristiques professionnelles, elle joue principalement dans le champ intellectuel (mais, fait important, elle n'est pas une intellectuelle des médias).

De telles différences de traitement impliqueraient des analyses plus poussées de la valorisation différentielle des rôles féminins aujourd'hui en France. Mais cette diversité nous amène à nous interroger sur ce qui est socialement considéré comme recevable. Ces mises en récit posent

des questions au politiste ; elles mettent en relief les imbrications des champs politique et journalistique, non seulement en ce qui concerne les logiques d'acteurs, mais aussi les représentations sociales dominantes. De même, elles soulignent la complexité de ce qu'on nomme souvent rapidement la communication politique et impliquent que l'on ouvre la réflexion politologique aux sciences de la communication pour tenter d'appréhender les conditions de l'accès à la visibilité de ce thème, mais aussi ce qu'il nous dit du politique.

La mise en visibilité

L'accès de ces figures à la visibilité peut être expliqué par des logiques proprement médiatiques, qu'elles soient économiques, sociologiques ou organisationnelles. Une analyse réaliste des conditions de l'exercice du métier journalistique, caractérisé, en particulier, par la reprise de plus en plus systématique des dépêches d'agence, permet de rendre compte de l'uniformisation de l'information qui nous intéresse. C'est ainsi que l'ensemble des quotidiens et des hebdomadaires d'information générale proposaient fin septembre les mêmes extraits de *Jurnal Interrompu*, avant même la parution de l'ouvrage, et invitaient les acteurs politiques à se prononcer sur ce texte. La tabloïdisation de la presse et la systématisation d'une information en boucle éclairent, pour partie, le phénomène. Reste à expliquer l'intérêt pour de tels sujets, leur valeur journalistique (leur *newsworthiness*). Traiter des « Femmes de... » permet de faire figurer quelques taches de couleur (Norris, 1997) dans un univers marqué par la faiblesse numérique des femmes, après l'effervescence du débat paritaire, en mobilisant des sources aisément accessibles, et de présenter des informations sortant de la routine. Mais il faut également y voir la consécration de l'intérêt porté aujourd'hui à la généralisation d'une « culture psychologique de masse caractérisée par la prépondérance des codes individualisants comme grilles d'interprétation de la réalité » (Castel, Le Cerf, 1980 : 40). La référence aux épouses et au couple offre prétexte à une évocation romanesque, dans laquelle on titre aisément « amour et ambition » ou « compagnes et collaboratrices ». Devoir d'investigation et nécessité de rendre compte des phénomènes de société sont présentés comme des impératifs professionnels justifiant le traitement de ces sujets. De fait, les figures des épouses cumulent attrait de la nouveauté et réhabilitation de la tradition. L'adoption d'un discours politique apparemment consensuel sur la nécessité de rompre avec l'invisibilité des femmes et l'archaïsme de l'exception française confère au thème une légitimité sans appel. Et ces articles, relativement nouveaux, tant dans leurs registres que dans leurs objets, sont susceptibles de bénéficier d'une importante audience,

voire de diversifier leurs publics. On pourrait même se demander, à la lumière de l'actualité de l'année suivante, si cette thématique ne pourrait pas devenir un « marronnier » de rentrée ! En octobre 2003, l'ensemble de la presse a repris ce thème, relancé par la publication de l'ouvrage d'une journaliste de *Paris Match*, Elisabeth Chavelet, *Leurs femmes aussi ont du pouvoir*, et par l'activisme de Bernadette Chirac qui, après l'épisode d'un été caniculaire, fait la une de plusieurs magazines⁶.

En retour, cette mise en récit, rendue possible par le consensus paritaire, participe à une construction du champ politique et de ses acteurs. Les schèmes de lecture mobilisés sont ramenés le plus souvent à des formes élémentaires. À partir de l'exemple de Sylviane Agacinski, nous avons pu constater combien l'endossement de plusieurs rôles s'avérait impossible. Comme Hillary Clinton, cette femme cumule les handicaps d'une multiplicité d'injonctions contradictoires, à cette différence près qu'elle n'a pas, comme l'épouse américaine l'avait fait alors, abandonné l'exercice de sa profession. Les réactions à la publication de son journal peuvent être lues comme simplement misogynes ; elles montrent, en tout cas, qu'il est difficile, pour une femme, de gérer publiquement des répertoires diversifiés.

Les médias simplifient, réduisent ou ne peuvent peut-être pas faire état de situations complexes. Il n'en demeure pas moins qu'une imposition préférentielle de sens découle de ces cadrages sommaires. Simplifier n'implique pas *ipso facto* que les typifications connotées positivement ne puissent s'ordonner qu'autour de la mère (effective et symbolique) et de l'associée partenaire dévouée ! Actuellement, il semble impossible de jouer en couple dans les médias en se revendiquant de valeurs féministes, impossible d'être montrée comme partenaire à égalité, même si la complémentarité est proclamée. Il est intéressant de noter que François Hollande et Ségolène Royal ont rarement été jusqu'à présent évoqués comme un couple en politique, l'absence de légalisation juridique servant vraisemblablement leurs objectifs. Membre d'un tout, associée, la « Femme de... » se doit d'être à sa place : dans le seul rôle de la femme complémentaire.

Si les critères d'évaluation que nous offrent ces récits s'avèrent sommaires et bien peu progressistes, les registres qu'ils empruntent sont faiblement diversifiés. Ils s'ordonnent autour de la dénonciation, de l'ironie et de la familiarité, parfois condescendante (l'utilisation systématique des prénoms, récurrente lorsqu'on évoque les femmes en politique, est même ici légitime, puisqu'elle permet de différencier). Fréquemment, la référence au genre tourne à la misogynie : les

⁶ VSD, *Le Pèlerin*, mais aussi *Télé 7 Jours* et, un peu plus tard, *Le Nouvel Observateur*.

évoqueries des harpies, de Madame Sans Gêne ou de Marie Antoinette sont facilement mobilisées ou rapportées. Pour s'en convaincre, il suffit de lire sous la plume de Didier Hassoux et Paul Quinio, dans *Libération* (26/09/02), ces propos attribués à un député anonyme : « On a eu le livre de Bernadette pendant la campagne, celui de Sylviane après, comptabilise un député. Heureusement que Jany Le Pen ne sait pas écrire ».

Mise en récit du politique

Ces co-constructions invitent à ne pas adopter une lecture déterministe d'une communication politique qui serait unilatérale et maîtrisée par un pôle d'acteurs, aisé à isoler analytiquement. Certes, acteurs politiques et médias se trouvent dans une situation d'interdépendance, les médias relayent les acteurs politiques qui doivent coopérer avec eux. Dès lors, la convergence d'intérêts semble évidente. En tout état de cause, les journalistes contribuent à construire le phénomène qu'ils s'attachent aussi à dénoncer : l'instrumentalisation des épouses. Une telle évocation a d'indéniables conséquences sur les représentations sociales du champ politique. Elle donne à voir et légitime certaines logiques, impose une focale d'appréhension du politique par le niveau micro, et contribue à minorer l'importance des organisations politiques partisans. Elle se focalise sur les concurrences et stratégies envisageables et elle met en exergue la personnalisation du pouvoir. La politique est prioritairement présentée comme un champ de bataille où tous les coups sont possibles. Dans le cadre d'une approche stratéqiste, l'interprétation médiatique dominante – à savoir l'instrumentalisation de l'épouse – n'est pourtant pas la seule concevable.

Nous avons souligné (Restier, 2002) combien la configuration du couple se prêtait au jeu stratéqique⁷ et, par voie de conséquence, à son décryptage stratéqiste. Par exemple, le jeu en couple constitue une ressource qui permet à l'association chiraquienne d'ouvrir la palette des orientations politiques, de fonctionner comme un ensemble attrape-tout, de pouvoir gérer des contradictions, mais aussi de bénéficier de l'accumulation de statuts jouant simultanément dans toutes les arènes politiques. Mais « en avoir deux pour le prix d'un », formule récurrente, empruntée à Bill Clinton, ne signifie pas que la configuration, telle qu'elle semble aujourd'hui socialement acceptée, obéisse au schéma 1+1 qui

⁷ Sous cet angle, on pourrait aisément rendre compte – *a posteriori* il est vrai – de l'échec de la configuration *Spin*, éminemment polyphonique dans la mesure où chacun des partenaires a investi une pluralité de rôles au fil du temps.

renverrait à deux individualités, mais plutôt que l'ensemble doit ne faire qu'un. En fait, la configuration du couple en politique propose, avant tout, une réhabilitation de la conjointe collaboratrice. Il aura sans doute fallu la médiatisation de Cécilia Sarkozy pour en prendre pleinement conscience, alors que, pourtant, les exemples de gestion patrimoniale des entreprises familiales politiques auraient dû, depuis longtemps, nous éclairer sur la dimension entrepreneuriale de la cellule conjugale en politique. Ceci n'est pas nouveau. Depuis quelques années déjà, en France, nombre de femmes relayent leurs époux en cas d'inéligibilité. Ce sont tout simplement l'entreprise artisanale ou la profession libérale qui sont érigées en modèles, un éventuel népotisme ne constituant que la mise en œuvre des valeurs de l'entreprise dans le champ politique. Si le modèle est aujourd'hui incarné par l'équipe Sarkozy (le ministre appelant son épouse « la patronne »), il sous-tend l'expérience chiraquienne. Dans cette logique, la femme politique est la femme du politique, comme l'épicière est la femme de l'épicier, et la boulangère celle du boulanger. L'homme politique et son épouse sont, eux aussi, associés dans un projet commun. Le propos n'est pas neuf, à cette nuance près que, désormais, intérêts et sentiments sont montrés comme devant aller de pair, ce qui n'est pas sans provoquer des quiproquos dont atteste la polémique ouverte par les déclarations de Clara Gaymard dans *Libération* en janvier 2003⁸.

L'instrumentalisation des épouses au service de la politique de communication de l'élu ne constitue qu'une des facettes de la gestion d'une petite entreprise familiale. Le fait qu'elle soit relayée par les médias – et puisse l'être – ne relève pas de la seule volonté des acteurs politiques ou médiatiques. Aussi faudrait-il parvenir à analyser les conditions d'une telle production sociale. Les arguments ne manquent pas pour voir, dans ces figures, un retour de l'idéologie conservatrice. Il est vrai que le modèle de l'entreprise familiale ne constitue sans doute pas le vecteur privilégié du progressisme et donne clairement à voir, dans l'arène politique, des femmes cantonnées dans l'affectif et la gestion déléguée d'une association. Souvenons-nous combien la reconnaissance d'un statut, pour les conjointes d'entreprises familiales, fut difficile à obtenir⁹. D'ailleurs, par contraste, mettre en exergue un tel rôle et sa

⁸ Ne revendiquant pas d'investir un rôle de collaboratrice, celle-ci en a souligné le côté entrepreneurial et carriériste en rappelant que les autres femmes du gouvernement étaient toutes des « deuxièmes épouses » : « Elles ont épousé la carrière de leur homme, font carrière avec lui. Nous, on s'aime » (*Libération* 24/01/03, article de P.N ivelle consacré au portrait du ministre H. Gaymard, « le géniteur des alpages »). Cette fracassante déclaration donna lieu à un rectificatif dans *Paris Match* peu après (13/02/03), précisant que C. Gaymard avait « appelé les épouses des ministres pour s'excuser d'avoir déclaré dans la presse qu'elles avaient épousé la carrière de leur mari alors qu'elle avait épousé le sien par amour ».

⁹ Loi 82-596 du 10 juillet 1982.

« naturalité » peut porter ombrage aux autres figures féminines – élues – évoluant dans le champ politique. Et cette mise en visibilité peut donc être analysée comme un rappel à l'ordre des femmes, d'autant plus puissant que les perspectives ouvertes par la mise en place du projet paritaire se sont particulièrement assombries récemment (Zimmerman, 2003). Il serait sans doute rapide d'affirmer qu'il y a une stricte congruence entre le modèle du couple et le succès de l'idéologie conservatrice. Cependant, il faut bien reconnaître que les évocations du couple, telles qu'elles sont légitimées par les médias, sont loin d'être progressistes et ce, alors que la pratique sociale de la vie en couple est elle-même en pleine mutation (Kaufmann, 1993). Ceci peut être décrypté comme un retour du modèle patriarcal porté par la nouvelle majorité de droite, mais il est à noter qu'il a été peu analysé par les journalistes, même si l'ironie se fait plus mordante dans la presse de gauche.

« Qu'on la supprime » (« *Abolish her...* ») écrivait Germaine Greer dans *New Republic* (26/06/95) évoquant la *First Lady* et voyant dans ce personnage le terreau d'une possible revanche réactionnaire (d'un *backlash* pour reprendre le titre de l'ouvrage fameux de Susan Faludi (1993). À l'appui de cette thèse, il faut signaler que si les références au féminisme ne sont pas absentes des récits médiatiques, il s'agit dans les trois cas présentés soit d'évoquer un féminisme dévoyé, soit de montrer en quoi le féminisme serait une idéologie désormais dépassée. Paritarisme se conjugue avec néo-libéralisme : la femme serait désormais libre de choisir, y compris de choisir le conservatisme politique et la conservation sociale (Rudy, 1999). La mise en image du couple ne peut que conforter cette perspective. Selon Maggie Allison (2001 : 219), « ce n'est pas le sexisme en tant que tel qui crée les entraves à la participation des femmes au pouvoir, mais plutôt la nature explicitement hétérosexuelle de ses manifestations publiques et médiatiques, qui a pour résultat de confirmer les femmes dans une position subordonnée, qu'elles soient femmes politiques à part entière, conjointes ou apparentées à un homme politique ».

Conclusion

Au-delà de l'imagerie, le sexisme est toujours présent. En témoignent les fantasmes et réactions machistes à cette publicisation des femmes qui est parfois vécue comme une perte de substance virile (une émasculat[i]on) du politique. Ainsi le chroniqueur du *Figaro*, Alain Gérard Slama (16/12/02), voit-il, dans ce qu'il appelle la « paritarisation du pouvoir [...], une féminisation liée à la nécessité de rassurer dans des

sociétés où les peurs sont proportionnelles aux sollicitudes de l'État providence [... qui] correspond à un changement indéniable du rôle de la femme dans le couple. Celle-ci n'est plus seulement l'attachée de presse ou le portemanteau du mari, elle n'est plus seulement sa mémoire, mais aussi l'inspiratrice, la donneuse d'idées ; elle ne s'efface plus et parle en son nom propre [...] ; l'homme deviendrait l'instrument de la carrière de sa femme ». Le couple en politique ferait plus que consacrer la domination féminine, il illustrerait la mutation du politique en général. En quelques mots, voilà évoqué le fait que la thématique qui nous préoccupe touche l'ensemble du champ de la science politique : la définition de la politique, du politique, mais aussi des politiques publiques et des idées politiques. Voilà qui confirme aussi la persistance du poids de l'histoire : une présence féminine en politique est lue comme incongrue, *a fortiori* celle de l'épouse. On retrouve, ici, la force de l'investissement symbolique projetée sur l'épouse du monarque ; le personnage de l'épouse de l'élu induit, inévitablement, un questionnement sur le régime. Quand bien même nous ne serions plus au temps de Cromwell (Gillespie, 2001), c'est le souvenir de Marie-Antoinette qui ne manque pas d'être invoqué. Dans un essai récent, Marie-Joseph Bertini (2002) estime qu'on n'assiste pas à une féminisation mais à une maternisation de nos sociétés. Cette thèse est confirmée par l'acceptation de la figure de Bernadette Chirac : le seul modèle socialement recevable, aujourd'hui, dans l'espace public français, semble être celui de la mère.

La mise en visibilité des « Femmes de... » ne concerne pas seulement la question de la permanence des stéréotypes féminins, sur ce point, nous pencherions plutôt pour la thèse de leur réactivation et de leur renouvellement car les questionnements induits par la présence des épouses dans l'espace public semblent désormais s'étendre aussi aux hommes publics, et ce, phénomène nouveau en France, sous l'angle de connotations sexuelles. Elle soulève des interrogations plus générales sur les représentations médiatisées du champ politique que nous commençons, tout juste, à prendre en considération. La mise en récit des femmes publicisées ne saurait donc être considérée sans importance dans le contexte post-paritaire : elle doit être analysée dans ses interactions avec la réforme elle-même.

Références

- Agacinski S., 2002, *Jurnal interrompu*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Allison M., 2001, « Une nouvelle donne ? Les femmes politiques vues par la presse française et britannique en 1997 », pp. 219-233, in : Krakovitch O., Sellier G., Viennot E., dir, *Femmes de pouvoir. Mythes et fantasmes*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Balandier G., 1985, « Le politique des anthropologues », pp. 309-334, in : Leca J, Grawitz M., dir, *Traité de science politique*, vol. 1, Paris, Presses universitaires de France.
- Balzac H. de, 1836, *La comédie humaine*, t. 3, *L'interdiction*, La Pléiade, Paris, Gallimard, 1952.
- Bertini M.-J, 2002, *Femmes, le pouvoir impossible*, Paris, J-J Pauvert.
- Borrelli M. A., 2002, « Telling it stan : Gender Roles, Power and Narrative Style in the The First Ladies' autobiographies », *Sexe Roles*, vol. 47, 718, pp. 355-370.
- Brunetiere V., 2002, « Épouses et candidates. L'image des femmes dans la présidentielle 2002 », *Lunes*, 20, pp. 6-15.
- Cappella J N., Jamieson K. H., 1997, *Spirall of Cynicism : the Press and the Public Good*, New York, Oxford University Press.
- Castel C., Lecerf J-F, 1980, « Le phénomène psy et la société française. La société de relation », *Le Débat*, 2, pp. 39-47.
- Chavelet E., 2003, *Leurs femmes aussi ont du pouvoir*, Paris, R. Laffont.
- Chirac B., Carolis de P., 2001, *Conversation*, Paris, Plon.
- Fabre C., Fassin É., 2003, *Liberté, égalité, sexualités*, Paris, Belfond.
- Faludi S., 1993, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, trad de l'américain par L.-E. Pomier, E. Chatain, T. Réveillé, Paris, Éd. De femmes.
- Gillespie K., 2001, « Elisabeth Cromwell's Kitchen Court. Republicanism and the Consort », *Genders*, 33, non paginé.
- Godelier M., 1995, « Du quadruple rapport entre les catégories de masculin et de féminin », pp. 439-442, in : Ephesia, *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, Éd. La Découverte.
- Goffman E., 2002, *L'arrangement des sexes*, trad. de l'anglais par H. Mauray, Paris, Éd. La Dispute.
- Guichard M.-T., 1987, *Danielle, Bernadette, Françoise et les autres*, Paris, Belfond.
- 1991, *Les égéries de la République*, Paris, Payot.
- Heinich N., 1996, *États de femme. L'identité féminine dans la fiction occidentale*, Paris, Gallimard.
- 2003, *Les ambivalences de l'émancipation féminine*, Paris, A. Michel.
- Héritier Fr., 1996, *Masculin. Féminin. La pensée de la différence*, Paris, O. Jacob.
- Kaufmann J-CI., 1993, *Sociologie du couple*, Paris, Presses universitaires de France.

- Motion J, 1999, « Politics as Destiny, Duty and Devotion », *Political Communication*, 16, pp. 61-76.
- Norris P, 1997, « Women Leaders Worldwide : A Splash of Color in the Photo Op », pp 149-165, in : Norris P, dir., *Women, Media, and Politics*, Oxford, Oxford University Press.
- Perrot M., 1997, *Femmes publiques*, Paris, Éd. Textuel.
- Restier-Melleray Chr., 1999, « La femme du présidentiable. Une figurante engagée », pp 89-159, in : Mazet P, Poirmeur Y., dirs, *Le métier politique en représentation*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- 2002, « L'ouverture des jeux sur le genre », Congrès de l'Association française des sciences politiques, Lille, sept.
- Rudy K, 1999, « Elisabeth Dole and the Conservatrice Feminine Politics », *Genders*, 30, non paginé.
- Schulteis F., 1995, « L'opposition privé/public comme principe-clé d'une vision et d'une division sexuées du monde social », pp. 190-193, in : Ephesia, *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, Éd. La Découverte.
- Scott JW., 1998, *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, trad. de l'anglais par M. Bourdé et C. Pratt, Paris, A. Michel.
- Sineau M., 2001, *Profession : femme politique. Sexe et pouvoir sous la V^e République*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Schwarzenberg R.-G., 1977, *L'État-spectacle*, Paris, Flammarion.
- Singly Fr. de, Chaland K., 2002, « Avoir le "second rôle" dans une équipe conjugale. Le cas de femmes de préfet et de sous-préfet », *Revue française de sociologie*, 43-1, pp. 127-158.
- Vergez-Chaignon B., 2002, « En marge d'une campagne, Bernadette, un fabuleux destin », *Le Débat*, 119, mars-avr., pp. 36-41.
- Zimmerman M. J, 2003, « Faire vivre la parité », Paris, Observatoire de la parité, déc.